

CORVIDÉS SUR MAÏS : DES ATTAQUES GLOBALEMENT PLUS LIMITÉES EN 2022

Attaque de corvidés : signalez les dégâts

Corneilles, corbeaux freux, choucas restent à l'origine d'importants dégâts sur les semis de maïs. L'analyse des situations défavorables, la recherche de solutions et de leur combinaisons font partie des axes de travail d'Arvalis. Les solutions préventives restent indispensables, et le signalement des dégâts peut permettre l'étude du classement des corvidés sur la liste des espèces nuisibles.

Le chiffre du mois
50 millions d'euros :
c'est l'estimation par Arvalis du manque à gagner pour les maïsiculteurs en raison des attaques de corvidés.



Alors que les conditions climatiques rencontrées au cours du début du printemps laissent craindre des situations a priori favorables aux dégâts de corvidés, les attaques sont restées relativement limitées en 2022 avec globalement moins de problèmes qu'au cours des dernières campagnes. Les éléments susceptibles d'expliquer cette situation sont de trois ordres :

- **Des conditions de semis et de levées favorables au maïs :**

Les préparations de sol ont été réalisées dans des conditions particulièrement sèches ce qui conduit généralement à un lit de semences plus soufflé et est donc favorable à la déprédation des corvidés sur jeunes plantules. Mais cela a sans doute conduit à enterrer un peu plus les semences. Surtout, les périodes de semis ont été resserrées dans le temps avec des conditions favorables à des levées rapides. Par conséquent, la période d'exposition de la culture aux attaques de corvidés a été réduite. Même si dommages importants ont pu être subis localement dans certaines parcelles, l'ampleur des dégâts réalisés à l'échelle d'une petite région agricole ont été globalement réduits.

- **un retour de la protection des semences :**

Après le retrait du marché des produits à base de thirame en 2019, seul le zirame (produit commercial : Korit 420 FS) demeure disponible pour la protection des semis de maïs. Ainsi, les surfaces de maïs protégées avec zirame sont passées de moins de 1% en 2019 à près de 20% en 2022 (tableau 1). La proportion de surface protégées à l'aide de Korit 420 FS est très variable selon les régions, avec notamment une proportion de surface protégée plus importante dans les régions où de forts dégâts ont été constatés au cours des précédentes campagnes. Le

produit Korit 420FS présente un niveau de protection très intéressant même si son efficacité demeure insuffisante en situation de très fortes attaques de corvidés (graphique 1).

- **des conditions climatiques extrêmes qui ont peut-être pénalisé les corvidés ?**

Si les conditions climatiques de 2022 n'ont pas été clémentes pour le maïs, il n'est pas sûr qu'elles aient été plus favorables aux corvidés au cours du printemps. La première décennie de mars a connu quelques températures minimales assez froides ce qui n'est pas favorable aux corvidés durant cette période de couvain. Ensuite, les conditions ont été particulièrement sèche en avril et mai, avec des températures élevées. Durant cette période, bons nombres d'observateurs ont fait part de la présence de corvidés à proximité des céréales à paille irriguées plutôt que dans les parcelles de maïs.

Enfin, les mesures de régulation de colonies mises en œuvre localement suite aux forts dommages subis au cours des années précédentes a permis également de limiter l'exposition des parcelles aux risques d'attaques.

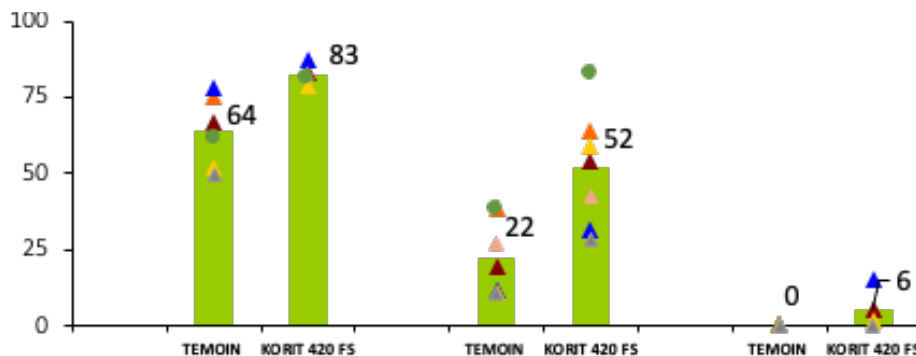
- **Quelles solutions pour protéger les semis en 2023 ?**

A défaut de disposer d'une solution complètement satisfaisante pour la protection des jeunes maïs, la seule réponse est de

Tableau 1 : Surfaces de maïs avec ou sans protection corvifuge appliquée sur semences
(source : Estimations Arvalis)

		2018	2019	2020	2021	2022
Protection corvifuge	AVEC	Thirame avec ou sans Thiaclopride > ~95 %	Thirame > ~75 %	Zirame ~ 2-4 %	Zirame ~ 10-15 %	Zirame ~ 15-20 %
	SANS	< ~ 5 %	< ~ 25 %	~ 96-98 %	~ 85-90 %	~ 80-85 %

Graphique 1 : Protection du maïs contre les dégâts de corvidés
Synthèse de 18 essais réalisés par Arvalis [2011 - 2022]



mettre en œuvre une protection intégrée avec la combinaison des quelques leviers disponibles.

- La protection des prochains semis commence dès maintenant et peut être mise en œuvre sans plus attendre pour le corbeau freux et la corneille noire. Ces espèces sont classées parmi les espèces nuisibles. La réglementation nationale relative à la régulation des espèces nuisibles autorise le piégeage (toute l'année) et le tir (à certaines périodes de l'année) dans la plupart des départements.
 - L'adaptation des pratiques agronomiques peut contribuer à abaisser l'exposition des jeunes plantes aux attaques de corvidés sans pour autant garantir l'absence d'attaques :
 - la date de semis ; Grouper les semis permet de diluer les attaques de corvidés dans le paysage.
 - éviter les préparations en conditions trop sèches pour ne pas avoir des sols motteux ou soufflés, conditions favorables aux dégâts d'oiseaux, tout en évitant de semer trop tôt après le labour (en sol limoneux). Un compromis doit être trouvé pour satisfaire ces conditions pouvant parfois être antagonistes.
 - rappuyer correctement la ligne de semis : Lorsque les oiseaux ont le choix, des différences sont notables selon le type de préparation de sol et le type de semoir,
 - si les conditions le permettent (selon le type de sol, la période de semis, la météo annoncée...), privilégier un semis profond (4-5 cm ou plus profond). Les dégâts seront ralentis à défaut d'être empêchés,
- A l'inverse, certaines situations seront plus favorables aux attaques de corvidés :
- faible vitesse de levée du maïs (conditions climatiques défavorables, semis profond, sol argileux) et croissance ralentie jusqu'au stade 4-5 feuilles,
 - situations favorables à l'activité biologique

du sol et la présence de macrofaune du sol (techniques culturales sans labour, semis sous couvert, présence de résidus et de graines, apport de fumier...) dont des ravageurs telluriques,

- Il existe une solution pour protéger le maïs contre les attaques de corvidés : le produit Korit 420FS (traitement de semence, substance active : zirame) est homologué et disponible pour les prochains semis (date de fin d'approbation UE : 30/4/2023). Cette spécialité commerciale peut donc être utilisée pour protéger les semences des parcelles exposées à un risque d'attaque de corvidés. Sur le plan technique, les essais réalisés par Arvalis ont permis de démontrer l'intérêt corvifuge du produit Korit 420FS (graphique 1) même si le niveau de protection demeure partiel, voir largement insuffisant lorsque les populations de corvidés sont trop abondantes et que les conditions agronomiques et climatiques sont favorables aux attaques d'oiseaux. Aucune autre solution disponible à ce jour – autorisée pour l'usage corvifuge ou n'importe quel autre usage permettant une mise en marché – ou en cours d'évaluation dans les essais réalisés par Arvalis n'a démontré à ce jour un intérêt technique pour la protection contre les attaques de corvidés.
- En cas d'attaques sur vos prochains semis, signaler les dégâts subis via les formulaires mis à disposition par les organismes départementaux (DDT, CA, FDSEA, FNC selon département...) et ceci même si vous avez déjà signalé les dégâts les années précédentes. Le signalement ne donne droit à aucune indemnisation mais le recensement des dégâts occasionnés par les oiseaux – ou l'absence de signalement – est pris en considération pour l'étude de leur classement ou non sur la liste des espèces nuisibles.

ACTUALITÉS

Le maïs épi pour sécuriser la ration des jb

L'ensilage d'épis complets de maïs ou « maïs épi » permet de densifier la ration des ruminants, notamment pour l'engraissement des jeunes bovins, tout en apportant des fibres utiles pour la bonne digestion de la ration. Avec une teneur moyenne en amidon de l'ordre de 63 % et une valeur moyenne de 1,08 UFL/kg MS (des valeurs qui le situent entre le maïs plante entière et le maïs grain), le maïs épi est un aliment très énergétique. L'incorporation du maïs épi dans la ration des jeunes bovins a été testée dans plusieurs essais par ARVALIS, soit en substitution de la céréale, soit en aliment principal. Les ingestions, les performances de croissance et d'abattage ont été équivalentes à la ration témoin, base maïs fourrage. Il faut cependant être vigilant quant à son utilisation, qui peut entraîner un apport élevé de sucres rapidement fermentescibles dans le rumen. Le maïs épi est potentiellement acidogène, raison pour laquelle la teneur en amidon d'une ration pour jeunes bovins ne doit pas excéder 35 %.

Variétés de maïs grain : les résultats définitifs sur trois caractères

Les synthèses de l'ensemble des essais de maïs grain récoltés en 2022 sont maintenant proposées sur Varmais. Issues du réseau de post-inscription, ces synthèses concernent tous les groupes de précocité (G0 à G6) par grande région et niveau de potentiel. Elles permettent de comparer les rendements 2022, avec un rappel des résultats 2021 et 2020, mais aussi les teneurs en eau du grain à la récolte et les comparaisons de tenue de tige. Ces résultats seront rapidement complétés par d'autres caractères importants, tels que la vigueur au départ et la précocité à la floraison.

ÉVÉNEMENTS

31 janvier : Rencontres des grandes cultures bio

La 3^{ème} édition des Rencontres des Grandes Cultures BIO aura lieu le 31 janvier 2023 à Paris. Ouvert à tous les acteurs du développement des filières des grandes cultures en agriculture biologique, ce temps fort sera l'occasion de découvrir les avancées de la recherche dans le domaine, d'identifier les leviers techniques à mobiliser et d'échanger avec les acteurs des filières. L'évènement est organisé par Arvalis, l'ITAB et Terres Inovia.

FORMATIONS

Combiner les moyens pour désherber efficacement le maïs.

9 février 2023 - Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché) (41)

Connaître pour anticiper les accidents climatiques sur maïs

Les 23 mars, 27 avril et 22 juin 2023, de 8h30 à 10 h – A distance.

[Plus d'infos sur les formations Arvalis](#)